

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article82>



Le musée caché de la République

- Points de repères - Arts&Culture -



Date de mise en ligne : samedi 27 juin 2009

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

« *Les oeuvres des musées doivent être déposées dans les musées* » **Christine Albanel**, ministre de la Culture.

La phrase mise en exergue de cette enquête a été prononcée par la ministre de la Culture en réponse à une question que nous lui avons posée lors de la conférence de presse du jeudi 29 janvier 2009 à propos du récolement des oeuvres d'art. Or, ce qui suit le démontre clairement, il s'agit là d'un voeu louable mais pieux. On ne compte pas les oeuvres des musées nationaux déposées, en toute irrégularité et parfois très récemment, dans des endroits (Elysée, Sénat, Assemblée Nationale, ministères, ambassades, préfectures, mairies, etc) où elles n'ont rien à faire.

Didier Rykner

Pour lire la suite : <https://www.latribunedelart.com/le-musee-cache-de-la-republique>